

PRONOTE CONNEXION OBLIGATOIRE POUR LE SUIVI DE SCOLARITÉ - annexe 1

Tout au long de l'année, les informations seront diffusées sur PRONOTE : notes, absences, réunions, modifications d'emploi du temps, informations administratives... Vous pourrez également contacter les professeurs via cet outil.

A partir de mi-septembre, un identifiant et mot de passe seront générés et envoyés par courrier aux parents (1 code par parent).

Le professeur principal de votre enfant donnera en main propre son code PRONOTE-élève. Ce dernier est strictement distinct de l'accès « parent ».

Afin de ne rater aucune information importante une **connexion régulière** sera **indispensable pour le bon suivi de la scolarité de votre enfant.**